



## COMMUNE DE MERSCH - Vacance de poste

**L'administration communale de Mersch se propose à engager un salarié à tâche manuelle (m/f) dans la carrière E du contrat collectif des salariés de l'État, pour son service forestier**

### Missions:

- Tous travaux dans le domaine forestier, des mesures récréatives, touristiques et de pédagogie forestière ainsi que de la conservation de la nature
- Exécution de toute mission généralement quelconque relevant du service forestier et du service régie communal.
- Le candidat est tenu de travailler partiellement suivant un horaire irrégulier, aussi les fins de semaine et les jours non ouvrables. Il sera également tenu d'assurer des permanences en dehors des heures de travail usuelles.

### Profil:

Détenteur au moins d'un DAP (ancien CATP) avec la qualification du travailleur forestier / environnement / paysagiste ou similaire;

- Expérience professionnelle confirmée de minimum 5 années dans le domaine concerné;
- Être en possession d'un permis de conduire des catégories B et CE (possibilité de soumettre le permis de conduire de la catégorie CE dans un délai d'un an);
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe.

### Divers :

- Le cas échéant, le candidat devra se soumettre à un examen d'aptitude théorique et pratique.

### Carrière / Statut:

Salarié à tâche manuelle. Il sera engagé et rémunéré conformément aux dispositions de la convention collective des salariés de l'Etat, carrière E.

### Documentation:

- Demande écrite avec précision du poste briguée
- Extrait récent de l'acte de naissance
- Extrait récent du casier judiciaire (Bulletin n° 3)
- Curriculum vitae détaillé avec photo récente
- Copie des diplômes
- Copie du permis de conduire

Pour toute information supplémentaire, les candidats intéressés pourront s'adresser au service de régie communal (Tel. 325023-320 ).

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite avec les pièces à l'appui au soussigné collègue des bourgmestres et échevins, B.P. 93, L-7501 Mersch pour le 30.10.2020 **au plus tard:**

Mersch, le 10 octobre 2020  
le collègue des bourgmestres et échevins  
Malherbe Michel, bourgmestre  
Michel Reiland, échevin  
Henri Krier, échevin